



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

23 SEP. 2009

Le Greffier

Réservé
au
Moniteur
belge



09138886

N° d'entreprise : 0424254937

Dénomination(en entier) : **LES COOPERATIVES GRAPPA SC**

Forme juridique : société coopérative à responsabilité limitée

Siège : 4800 VERVIERS, rue Jardon, 44

Objet de l'acte : CONVERSION DU CAPITAL EN EUROS - ADOPTION DES STATUTS EN CONFORMITE AVEC LE CODE DES SOCIETES

Il résulte d'acte dressé par Maître Eric HANSEN, Notaire à la résidence de HERVE, le quatre septembre deux mil neuf, portant la mention d'enregistrement « Enregistré à Herve, le quatorze septembre 2009, Vol. 5/23, Fol 65, Case 16 sept rôles un renvoi. Reçu vingt-cinq euros. L'Inspecteur Principal (s) FATICONI P. », et contenant procès verbal d'assemblée générale extraordinaire des associés de la société coopérative à responsabilité limitée « LES COOPERATIVES GRAPPA SC », ayant son siège social à 4800 VERVIERS, rue Jardon, 17, immatriculée au registre des personnes morales sous le numéro 0424.254.937

Société constituée suivant acte sous seing privé en date du vingt-six juillet mil neuf cent quatre-vingt-trois, publié à l'Annexe au Moniteur Belge du neuf août suivant sous le numéro 2066-7

Et dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par le notaire soussigné, le vingt-cinq octobre mil neuf cent nonante-trois, publié à l'annexe au Moniteur Belge du vingt-trois novembre suivant sous le numéro 931123-575.

que

1) Conversion du capital en euros

L'assemblée constate que le capital exprimé en euros est actuellement de dix-huit mille cinq cent nonante-deux euros un cent (18.592,01€)

2) Mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés

L'assemblée adopte des nouveaux statuts en conformité avec le Code des sociétés

3) Pouvoirs au conseil d'administration

L'assemblée confère au conseil d'administration, tous pouvoirs aux fins d'exécution des résolutions qui précèdent

Pour extrait analytique conforme

Eric HANSEN
Notaire

Déposés en même temps :

- expédition du procès verbal d'assemblée
- liste des présences et procurations
- statuts coordonnés

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/10/2009 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature